



Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Rhône-Alpes

18/05/06

Protéger les élevages et leurs produits des risques des maladies à prion

Programme régional génétique de lutte contre la tremblante ovine et maladies à prion 2005

-

Rapport technique 2005

Programme coordonné par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Rhône-Alpes
*Avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes
et de l'Union Européenne (FEOGA Garantie, objectif 2)*



Sommaire

Sommaire.....	2
Résumé	3
1 Le programme régional	6
1.1 - Contexte : Pourquoi agir contre la tremblante des moutons ?	6
1.2 - Enjeux :	7
1.3 - Objectifs :	7
1.4 - Stratégie d'intervention :	8
1.5 – Maîtrise d'ouvrage et partenaires :	8
1.6 – Un plan d'actions décliné en 6 axes de travail :	8
2 Dispositif opérationnel	9
3 Déroulement de l'action et résultats techniques	10
3.1 Les intervenants	10
3.2 Sensibilisation	11
3.2.1 Réunions d'information.....	11
3.2.2 Publications et courriers	11
3.2.3 Appels téléphoniques.....	11
3.2.4 Information des Services vétérinaires, et des vétérinaires de terrain	11
3.2.5 Synthèse	12
3.3 Engagement des élevages	12
3.4 Génotypage	15
3.4.1 Progression des opérations de génotypage.....	15
3.4.2 Résultats du génotypage.....	16
3.5 Abattages et repeuplement.....	16
3.5.1 Appui technique aux éleveurs : visite de compte rendu de génotypage	16
3.5.2 Edition des attestations	17
3.5.3 Abattage	17
3.5.4 Repeuplement.....	18
3.6 Gestion de la base de données	18
3.7 Animation et coordination du programme	19
3.7.1 Dans les départements.....	19
3.7.2 Au niveau de la région	19
3.8 Synthèse des résultats techniques	20
4 Conclusions.....	22

Résumé

La crainte des conséquences d'une éventuelle ESB ovine a conduit les organisations professionnelles agricoles de Rhône-Alpes à rechercher un moyen de contribuer à la protection de la santé des consommateurs et à la sauvegarde d'une filière ovine engagée dans des démarches de qualité. A travers la préservation de l'élevage ovin, les autres enjeux sont le maintien de l'activité économique dans les territoires les plus défavorisés et du potentiel concurrentiel de l'élevage régional vis-à-vis d'autres régions de France ou d'Europe, et, pour les éleveurs, la possibilité de continuer à exercer leur métier.

Pour des raisons de faisabilité technique et financière, les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) et les organisations ovines ont décidé, comme dans d'autres régions de France et d'autres pays d'Europe, de s'orienter vers la sélection de béliers transmettant aux agneaux une résistance héréditaire aux maladies à prion. La détection de ces béliers se fait au moyen d'analyses génétiques, sur des prélèvements de sang, qu'on appelle le génotypage.

L'année 2005 est la seconde année de fonctionnement du présent programme. Celui ci propose à tous les éleveurs volontaires de pratiquer ces analyses sur l'ensemble de leurs béliers, d'abattre ceux qui transmettent le plus de sensibilité aux maladies à prion et de les remplacer par des transmetteurs de résistance. Pour mener à bien ces opérations, qui, si elles sont mal conduites, peuvent déséquilibrer un troupeau, les éleveurs bénéficient d'un accompagnement technique. La traçabilité des béliers génotypés est assurée par une double identification et par la tenue d'une base de données.

Le dispositif opérationnel a été mis en place à partir du printemps de 2004. Des outils de communication et de sensibilisation ont été créés. Des accords ont été passés avec deux laboratoires départementaux de la région (Loire et Savoie, l'un reconnu et l'autre agréé par le Ministère de l'Agriculture) pour la réalisation des analyses. Un système documentaire comprenant des procédures d'action et de gestion ainsi que divers formulaires a été rédigé et appliqué. La base de données centralisée a été acquise et installée. Les techniciens devant intervenir dans la sensibilisation, l'accompagnement des élevages et la gestion du programme ont été formés. Les instances de pilotage (comité régional et comités départementaux) ont été instituées.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Fédération Régionale des GDS (FRGDS) relayée, pour l'animation, par le GDS de chaque département. La mise en œuvre est réalisée par un ensemble d'acteurs : GDS, GIE ovin Rhône-Alpes, groupements de producteurs, vétérinaires praticiens, laboratoires d'analyse.

Grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes et de l'Union Européenne (FEOGA Garantie, Objectif 2), les éleveurs bénéficient d'une aide au génotypage, à l'abattage des béliers et au repeuplement. Les organisations professionnelles sont aidées en 2005 pour la sensibilisation, l'accompagnement technique des éleveurs, l'animation du programme et la gestion de la base de données informatique.

En 2005, 21 personnes de 13 organisations différentes sont intervenues dans la sensibilisation, l'animation, l'accompagnement des élevages et la gestion de la base de données.

La sensibilisation s'appuie sur la première campagne de communication de cette ampleur conduite sur le sujet dans la région, rendue nécessaire par le faible niveau d'information des éleveurs et de leur environnement sur la question. Elle s'est poursuivie en 2005 avec la même intensité qu'en 2004. 59 réunions d'éleveurs ont été tenues, ainsi que 2 réunions d'information destinées spécifiquement à l'environnement technique de l'élevage. Plus de 2750 plaquettes ont été distribuées. Plus de 3000 courriers et plus de 400 appels téléphoniques ont été adressés aux éleveurs. 10 articles sont parus dans la presse professionnelle. Une communication spécifique a été destinée aux Services vétérinaires.

Au total, 173 élevages se sont engagés en 2005, soit 74% du nombre prévu. Les 520 élevages engagés depuis le début du programme représentent 17,6% des élevages de la région. Ils comptent 2507 béliers, soit 40 % du haras de béliers régional. Si l'on y ajoute les 1250 béliers des élevages adhérents aux bases de sélection, la proportion des béliers engagés dans une démarche de sélection de la résistance aux maladies à prion atteint 60%. Un autre indicateur de la pénétration du programme est fourni par le nombre de brebis. L'ensemble des élevages de la région compte 311 500 brebis. Ceux engagés dans le programme en comptent 109 600, soit plus de 35%. Si l'on y ajoute les 20 200 brebis des élevages de sélection adhérents au programme national, c'est désormais près 42% du cheptel de la région qui se trouve engagé dans la sélection de la résistance génétique des béliers aux maladies à prion et qui, à terme, produiront des agneaux offrant des garanties sérieuses pour la santé humaine. Les élevages engagés dans le programme ont plus de brebis que la moyenne (210 contre 106). Ce sont donc les éleveurs dont les revenus dépendent le plus de l'élevage ovin qui sont les plus intéressés par le programme.

Les opérations de génotypage pouvant chevaucher 2 années, 308 des 520 élevages engagés ont eu des résultats d'analyse en 2005. 212 visites d'inventaires ont été réalisées dans 204 élevages et 337 visites de compte rendu de génotypage dans 319 élevages. En tout 1095 béliers ont été génotypés au cours de l'année, ce qui porte à 1889 le nombre de béliers génotypés dans le cadre du programme. A ce jour, le nombre de béliers de génotype connu dans les élevages engagés est de 2335 et 525 élevages engagés ont au moins un bélier de génotype connu.

Sur les 1095 béliers génotypés en 2005 grâce au programme, 318 (29 %) avaient le génotype le plus favorable (transmettant toujours de la résistance), 401 (37 %) un génotype intéressant (transmettent une fois sur deux de la résistance), 67 (6 %) un génotype médiocre (pouvant transmettre de la sensibilité), 303 (28 %) un génotype défavorable (pouvant transmettre une sensibilité élevée) et 6 (moins de 1%) un génotype très défavorable (transmettant toujours une sensibilité élevée). Dans le cadre du programme, les deux premières catégories sont à conserver (66 % des béliers), la troisième est à conserver à la rigueur mais à ne pas revendre pour l'élevage, les deux dernières (28 %) sont à réformer et à remplacer par des béliers résistants.

Cela confirme l'évaluation de la situation dans la région telle qu'elle avait pu être faite à la fin de 2004. Elle est à la fois meilleure et moins bonne que ce qu'on pouvait attendre au vu des résultats d'autres régions. Meilleure parce que la proportion de béliers transmetteurs de résistance est élevée (plus des deux tiers des béliers). Meilleure également parce que le génotype le plus défavorable est très rare. Moins bonne parce que la sensibilité moyenne est peu représentée alors que les béliers de génotype défavorable sont nombreux. La proportion de béliers à abattre et à remplacer avec l'aide de la Région Rhône-Alpes est de 28 %, contre 10 % initialement prévus. Cette situation dans les nouveaux élevages engagés devrait s'améliorer au cours des prochaines années puisque la proportion de génotypes favorables est significativement plus importante dans les jeunes générations.

372 béliers de génotypes défavorables, appartenant à 194 élevages ont été abattus en 2005. Le rythme des abattages, après être resté stationnaire au cours de l'automne 2004 s'est ensuite de nouveau accéléré en 2005.

Pour remplacer les béliers abattus, 233 béliers transmettant de la résistance ont été rachetés par 131 élevages. Le fait que le rythme du renouvellement ne suive pas celui des abattages témoigne des difficultés que peuvent rencontrer des éleveurs à se procurer des béliers résistants dans certaines races.

Les informations sur les élevages, les béliers et les actions ont été saisies sur la base de donnée dans chaque département par les techniciens des GDS. Le suivi des enregistrements et un contrôle de cohérence ont été exercés régulièrement par la FRGDS. A ce jour, la base contient plus de 65 000 données concernant 566 élevages et 3108 béliers, soit le double de l'an dernier à la même époque. Il s'y ajoute la saisie et le traitement des données financières, qui permettent d'assurer le lien entre la gestion technique et celle des subventions aux éleveurs et aux organisations.

L'animation et la coordination du programme ont été réalisées par les GDS au niveau de chaque département. Il y a eu 7 réunions de comités de pilotage dans 4 départements. Ailleurs, la coordination s'est réalisée lors de contacts moins formalisés. Les GDS se sont également occupés de recueillir les justificatifs des éleveurs et d'en faire un premier contrôle.

La FRGDS était chargée de l'animation et de la coordination régionale. Elle était aidée par le GIE Ovin pour les relations avec les Organisations de Producteurs. Les principales tâches remplies par la FRGDS ont été le suivi de l'avancement du programme, l'appui technique aux intervenants de terrain et la formation des nouveaux agents, la réunion du comité de pilotage régional, les contacts avec les financeurs, la gestion des aides, la production des comptes rendus et des dossiers de demande d'aide, le suivi du fonctionnement de la base de données et des saisies réalisées dans les départements, certaines tâches de communication et de sensibilisation. Une veille scientifique, technique et réglementaire a été exercée pour s'efforcer d'évaluer en continu la pertinence du programme. Il s'agit en effet d'un domaine où les découvertes vont vite et les remises en cause ne sont pas absentes.

A l'issue de la seconde année de fonctionnement, plus de 40% du cheptel régional est engagé dans la sélection de la résistance génétique des béliers. La production régionale d'agneaux présentant des garanties de sécurité a donc, d'ores et déjà, pris une importance significative. Les troupeaux concernés sont moins exposés que les autres à souffrir des conséquences d'une crise sanitaire éventuelle. De ce fait, leur pérennité est mieux assurée, ce qui contribue à préserver des emplois, directs ou induits, le plus souvent dans des zones difficiles et fragiles.

Au titre des retombées positives, il faut également souligner l'émergence, autour de la mise en place et de la réalisation du programme, d'une dynamique de collaboration nouvelle et structurante entre les organisations sanitaires et celles de la filière, tant au niveau des départements que de la région.

Au-delà de ces résultats, plusieurs éléments militent en faveur d'une poursuite du programme en 2006. D'abord, du fait des délais nécessaires à l'achèvement de l'ensemble des opérations du programme, beaucoup d'actions de terrain ne pourront être conduites à leur terme qu'en 2006 pour la majorité des troupeaux engagés en 2005 (abattages, repeuplement et, dans une moindre mesure, génotypage). Egalement, la proportion des béliers « sensibles » détectés dans les élevages est significativement plus élevée que prévu (28% au lieu de 10%). Ensuite, bien que les courbes de tendance indiquent un plafonnement des adhésions, d'autres éleveurs sont prêts à s'engager. Enfin, et surtout, parce que l'interrogation fondamentale sur une ESB naturelle chez des petits ruminants demeure, dans un contexte où, suivant l'avis de l'AFSSA de Mars 2005 «les espèces de petit ruminants représentent actuellement un risque nettement supérieur à celui représenté par les bovins compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur ».



1 Le programme régional

Il a été mis en place au printemps 2004 pour une durée de 3 ans. 2005 était sa seconde année de fonctionnement

1.1 - Contexte : Pourquoi agir contre la tremblante des moutons ?

→ A cause de l'ESB :

La tremblante, en elle même, n'est pas dangereuse pour l'être humain. Quant à l'élevage, elle ne lui pose qu'un problème mineur au niveau collectif (incidence relativement faible).

La question de l'ESB ovine se pose de manière différente. Elle n'a jamais été trouvée à l'état naturel chez les moutons. Mais elle a pu leur être transmise en laboratoire (ESB ovine expérimentale). Elle ressemble alors trait pour trait à la tremblante. Le seul moyen définitif de les différencier est d'inoculer des matières infectées à des souris. Ces examens, longs et coûteux, ne peuvent être réalisés en routine. Cela amène à considérer le risque potentiel pour la santé publique sous un angle particulier.

Par précaution, la tremblante fait l'objet de mesures de police sanitaire : déclaration obligatoire et abattage dans les troupeaux atteints. L'ESB est recherchée sur les animaux abattus.

→ Que se passerait il si de l'ESB venait à être découverte chez des moutons ?

Les conséquences seraient encore plus dramatiques que pour l'élevage bovin. L'ESB ovine expérimentale évolue plutôt comme la tremblante. Les tissus de certaines catégories d'ovins sont touchés de manière beaucoup plus précoce et complète que chez les bovins. Plusieurs organes et le sang (et par là peut être les muscles et le lait) sont atteints, avant même la cervelle (le seul organe qu'on peut analyser en routine). D'autre part, la question de la contagion directe entre animaux est posée, par analogie avec la tremblante. Si cette hypothèse s'avérait, l'interdiction complète des farines de viande en 2000 pourrait ne pas avoir un effet complet.

Dans ces conditions, les autorités d'évaluation des risques en France et en Europe ont averti en 2002 que les retraits d'organes ciblés et les analyses systématiques de cervelles n'auraient pas la même valeur que chez les bovins. Il a été envisagé que les moutons ou leurs produits (fromages) ne puissent, purement et simplement, plus être consommés.

→ Quel est le risque que cela arrive ?

Personne ne le sait. Afin d'essayer de le quantifier, un programme de dépistage au hasard, à l'abattoir et sur les animaux morts en ferme, est en cours dans chaque pays de l'Union Européenne. Si il n'apportait pas de démonstration formelle chez les moutons, l'incertitude pourrait persister longtemps.

→ Que peut on faire ?

Heureusement, les autorités d'évaluation des risques ont également indiqué que la connaissance du statut favorable de l'élevage vis à vis de la tremblante permettrait d'autoriser la consommation.

Il y a deux manières de définir un tel statut :

- La manière sanitaire classique, par la systématisation des analyses de cervelles.
- En se basant sur la résistance héréditaire à la tremblante que possèdent certaines lignées de moutons.

Le statut sanitaire de type classique est hors de portée financière pour des organisations d'éleveurs. En revanche la résistance héréditaire à la tremblante paraît efficace contre l'ESB. On sait la détecter à partir d'analyses de sang faciles à réaliser. En cas de découverte d'ESB, l'Union Européenne propose de l'utiliser comme garantie : les agneaux issus de pères résistants pourraient être livrés à la consommation sans réserves. C'est donc la voie qui est maintenant privilégiée et qu'il est proposé de

suivre en Rhône-Alpes. Concrètement, il s'agit de "typer" les béliers et de remplacer ceux qui sont sensibles par des résistants dans le plus grand nombre possible d'élevages.

C'est une action d'un type nouveau, à mi chemin entre l'action sanitaire et la sélection génétique. Elle n'entre dans le champ habituel d'aucune des organisations de l'élevage. Au niveau régional, elle trouve son origine dans une journée d'information co - organisée par la FRGDS et le GDS de la Drôme, à l'initiative de ce dernier, le 24 Octobre 2002. L'ensemble des GDS et des organisations de la filière ovine y était convié. Des personnalités scientifiques de premier plan (AFSSA et INRA) y ont exposé la problématique des encéphalopathies spongiformes chez les ovins. A la suite de cette réunion, les organisations professionnelles régionales de la filière ovine et de l'action sanitaire ont décidé de s'associer pour organiser un programme génétique de lutte et le mettre en place. Un groupe de travail spécifique s'est réuni 9 fois entre la fin de 2002 et le début de 2004. Ses travaux ont été soumis pour validation au cours de 4 réunions à un comité de pilotage composé de l'ensemble des familles (GIE ovin, organisations de producteurs, syndicats ovins, UPRA, EDE, GDS, ...). L'appui financier de la Région Rhône-Alpes et de l'Union Européenne (par l'intermédiaire de la DRAF) ont été sollicités et obtenus dans courant de 2004, ce qui a permis le lancement de l'action.

1.2 - Enjeux :

La production ovine en Rhône-Alpes est présente dans 2950 élevages avec un effectif total de plus de 310 000 brebis. La plupart des élevages sont situés dans des zones de montagne et défavorisée de notre région. La filière ovine régionale dispose de différents atouts avec un engagement depuis plusieurs années dans des démarches de qualité. C'est une filière qui est en grande partie organisée autour des groupements de producteurs avec des outils que sont les abattoirs et ateliers de découpe.

Les enjeux face aux problèmes posés sont de quatre niveaux :

→ Garantir la sécurité alimentaire pour une production régionale engagée dans des démarches de qualité et anticiper une crise qui mettrait en péril la filière.

→ Permettre le maintien de l'activité économique dans les territoires les plus défavorisés de notre région ; maintenir le potentiel concurrentiel régional vis à vis d'autres zones en Europe ou en France qui développent déjà des programmes de sélection génétique de la résistance à la tremblante.

→ Renforcer l'harmonie dans l'aménagement du territoire entre les zones à potentiel économique avéré et d'autres zones plus fragiles.

→ Pour les éleveurs : obtenir des garanties quant à la survie de leurs élevages, conserver la possibilité de produire et de continuer à faire leur métier.

1.3 - Objectifs :

→ Sécuriser la filière ovine par rapport aux maladies à prion au cours des cinq prochaines années.

→ Se donner des moyens de repeupler les élevages atteints de tremblante en abattage total ou partiel avec des reproducteurs génétiquement résistants à la tremblante.

→ Répondre à la demande, mais aussi inciter les éleveurs à génotyper leurs reproducteurs.

En 2003, environ 80 élevages de la région étaient engagés dans le génotypage, pour 1250 béliers (programme national au sein des bases de sélection). Avec le programme régional, l'objectif est d'arriver à environ 60% des 6200 béliers de service de la région.

1.4 - Stratégie d'intervention :

- Agir de façon cohérente par rapport au programme national de résistance génétique et sur le plus grand nombre de cheptels possible.
- Proposer le génotypage à tous les éleveurs ovins.
- Repérer les béliers résistants ARR/ARR, ce qui permettra aussi de mettre en évidence les béliers très sensibles VRQ/VRQ et sensibles VRQ/X et ARQ/ARQ (ces derniers sont les plus sensibles à l'ESB expérimentale, plus même que les VRQ/VRQ).
- Travailler avec les instances nationales et les régions qui ont mis en place un programme d'actions.

1.5 – Maîtrise d'ouvrage et partenaires :

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la FRGDS relayée pour l'animation par les GDS dans chaque département. La mise en œuvre est réalisée par un ensemble d'acteurs : GDS, GIE ovin Rhône-Alpes, groupements de producteurs, vétérinaires praticiens, laboratoires d'analyse.

1.6 – Un plan d'actions décliné en 6 axes de travail :

- Sensibiliser l'ensemble des éleveurs au programme régional de génotypage des béliers.
- Génotyper les béliers en complément du programme national
- Mettre en place et tenir une base de données avec un système spécifique d'identification pour suivre les animaux génotypés
- Aider à l'élimination des béliers très sensibles
- Aider au repeuplement avec des béliers résistants
- Accompagner au niveau technique les éleveurs qui intègrent le programme régional de génotypage



2 Dispositif opérationnel

Il a été mis en place, pour l'essentiel, au cours du printemps 2004 et a continué à fonctionner en 2005. Il comporte :

- Des outils de sensibilisation et de communication : 3 jeux de transparents pour animation de réunions, 2 plaquettes d'information des éleveurs, un document d'information destiné aux Services vétérinaires et aux vétérinaires praticiens. L'ensemble porte la mention « Avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes et de l'Union Européenne » ainsi que leurs logos
- Deux laboratoires départementaux d'analyse : celui de la Savoie (agrée par le ministère de l'Agriculture) et celui de la Loire (reconnu par le Ministère de l'Agriculture) avec qui les GDS ont passé convention.
- Un système documentaire dont l'objectif est de garantir l'homogénéité et la conformité, vis-à-vis du programme et des règles des financeurs, des interventions en élevage (10 organismes intervenants : 7 Groupements de Défense Sanitaire et 3 Organisations de Producteurs) et de la gestion dans les départements (8 GDS gestionnaires départementaux). Ce système comporte des procédures et des modèles de documents à utiliser. Tous portent également la mention « Avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes et de l'Union Européenne » ainsi que leurs logos.
- Une base de données informatique créée spécifiquement et permettant la gestion des opérations de terrain (identification et génotypage des béliers, abattage, repeuplement, suivi des béliers, accompagnement technique des éleveurs, édition de documents et attestations divers), ainsi que la gestion financière des aides aux éleveurs. Les données y sont saisies par les GDS et la FRGDS par liaison internet.
- Un réseau de 22 techniciens d'appui technique et animateurs départementaux formés spécifiquement.
- Une coordination et une animation régionale réalisées par la FRGDS.
- Un comité de pilotage régional, où sont représentées toutes les familles de l'amont de la filière ovine et présidé par le Président de la FRGDS, ainsi que des comités départementaux pour le suivi et la coordination des opérations au niveau local.



3 Déroulement de l'action et résultats techniques

3.1 Les intervenants

22 personnes de 13 organisations différentes sont intervenues directement dans le programme en 2005. Il s'agit de 17 techniciens et techniciens supérieurs, de 2 vétérinaires, et de 3 ingénieurs. Ces personnes y ont consacré plus de 400 jours de travail : 181,5 jours pour la sensibilisation et l'animation, 164,1 jours pour l'appui technique aux éleveurs et 81,5 jours pour la gestion de la base de données.

La répartition des tâches est la suivante : les GDS assurent la sensibilisation et l'animation au niveau de chaque département ; les GDS et les organisations de producteurs réalisent l'appui technique aux éleveurs (dans l'Ain, il est entièrement réalisé par la COBRA, dans la Loire, le Rhône et la Savoie par les GDS) ; les GDS gèrent la base de données ; la FRGDS assure la coordination régionale du programme en s'appuyant sur le GIE ovin pour les relations avec les organisations de producteurs. Le détail du décompte figure dans le tableau 1. Le temps passé par les organisations de producteurs pour la sensibilisation n'a pas été compté.

Tableau 1 : Nombre d'intervenants et temps passé en 2005, par organismes.

Organisme	Nombre d'intervenants	Sensibilisation Animation (jours)	Appui technique aux éleveurs (jours)	Gestion de la base de données (jours)
GDS 01	3	5	-	10,5
GDS 07	1	23	14,4	26,5
GDS 26	1	22	4,2	7
GDS 38	2	2,7	2,4	11
GDS 42	2	18	13,5	5,5
GDS 69	1	1	17,4	12,5
COPELSA	1	7,5	9,9	5,1
GDS 74	1	4	1,2	3,4
Agneau des Alpes du Sud	2	-	35,1	-
Coop. Die-Grillon	5	-	50,4	-
COBRA	1	-	15,6	-
GIE ovin	1	15	-	-
FRGDS	1	83,3	-	-
TOTAL	22	181,5	164,1	81,5

3.2 Sensibilisation

Le niveau d'information des éleveurs sur la résistance génétique étant très faible, voire inexistant, hormis dans le cercle assez restreint des sélectionneurs et des responsables professionnels, l'importante campagne de sensibilisation entreprise en 2004 dans le cadre du présent programme a été poursuivie en 2005. Elle s'est faite sous des formes diversifiées. Les chiffres ci-dessous sont à mettre en relation avec les 3000 éleveurs professionnels d'ovins de la région.

3.2.1 Réunions d'information

Le sujet a été exposé au cours de 59 réunions en 2005 (46 réunions en 2004), dont 50 organisées par les GDS et 9 organisées par d'autres organismes, dont les groupements de producteurs, auxquelles les GDS ont également pris part. Deux autres réunions ont été organisées spécifiquement pour le personnel des organisations de l'élevage (information de prescripteurs potentiels). L'animation de l'ensemble de ces réunions a fait appel aux 3 jeux de transparents réalisés dans le cadre du programme (2 en 2004 et un troisième en 2005, donnant les résultats de la première campagne du programme). Il faut également mentionner ici les 7 réunions des comités départementaux qui ont contribué à la diffusion du message.

La situation particulière du département de la Haute Savoie, où aucune réunion de sensibilisation n'a été organisée, a déjà été signalée dans le rapport final de l'année 2004 : Des leaders d'opinion importants y ont fait le choix d'une stratégie un peu différente de celle du programme régional. Ils préconisent de ne pas se préoccuper de génotyper les béliers actuellement présents dans les élevages, mais de se contenter de les remplacer par des béliers résistants au fur et à mesure qu'ils arrivent à l'âge de la réforme. Cette stratégie ne peut fonctionner que si aucune crise n'éclate avant quelques années. Mais, pour les éleveurs, elle présente l'avantage d'être très progressive et donc moins perturbante. Dans ces conditions, tenir des réunions de sensibilisation pourrait bien être voué d'avance à l'échec et c'est finalement l'information écrite et le contact personnel, notamment par l'intermédiaire du principal groupement de producteurs intervenant dans le département, qui ont été privilégiés.

3.2.2 Publications et courriers

10 articles sont parus dans la presse agricole départementale (1 à 3 articles suivant les départements). Chaque GDS a inclus une présentation du programme régional dans le bulletin distribué à ses adhérents (plus de 90% des éleveurs). La seconde plaquette, réalisée en fin d'année 2004, a été diffusée à plus de 2750 exemplaires en 2005, soit au cours des réunions, soit par courrier. Au total, plus de 3000 courriers de sensibilisation ont été envoyés. A ce titre, signalons l'efficacité de des cartes T (réponse payée) envoyées par le GDS de l'Isère à la fin de 2005 qui a permis, au début de 2006, de doubler le nombre d'éleveurs adhérents au programme dans ce département.

3.2.3 Appels téléphoniques

Tous les GDS ont sollicité des éleveurs directement par téléphone. 420 appels téléphoniques ont été adressés dans ce cadre. Ces appels ont été doublés en 10 occasions par des visites directes à certains éleveurs

3.2.4 Information des Services vétérinaires, et des vétérinaires de terrain

Le programme génétique de lutte contre la tremblante ayant un objectif de santé publique et de sécurité d'aliments d'origine animale, il est indispensable que les Directeurs Départementaux des Services Vétérinaires en soient informés dans le détail. Il sont été destinataires d'un bilan de la campagne 2004.

Les vétérinaires de terrain, qui participent directement au programme en prélevant les béliers et qui sont des conseillers des éleveurs en matière sanitaire, ont également été informés des résultats de la campagne 2004 au cours des réunions organisées par les GDS auxquelles ils ont été invités.

3.2.5 Synthèse

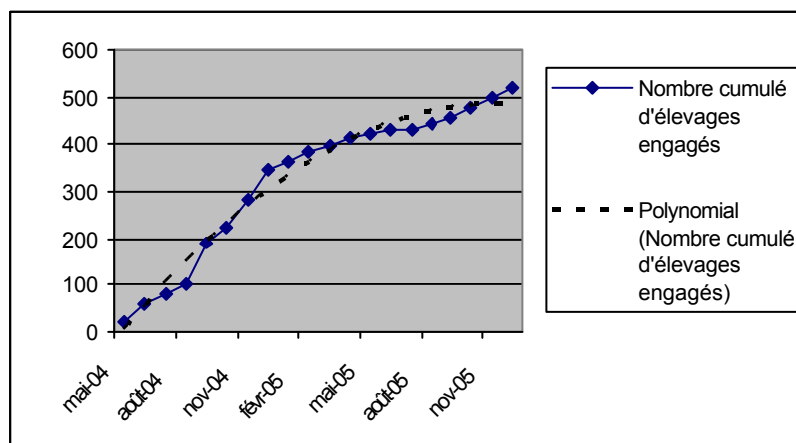
Tableau 2 : Actions de sensibilisation en 2004, par départements.

Département	01	07	26	38	42	69	73	74	Total région
Nombre de réunions de sensibilisation des éleveurs	12	12	7	15	5	1	7	0	59
Dont nombre organisées par le GDS	11	8	7	13	4	0	7	0	50
Dont nombre organisées par d'autres organismes avec intervention du GDS	1	4	0	2	1	1	0	0	9
Nbre de réunions d'information de l'environnement de l'élevage	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Nombre de réunions du comité départemental	0	1	2	0	1	3	0	0	7
Nombre de réunions du comité de pilotage régional									1
Nombre de plaquettes distribuées	200	104	280	760	30	425	507	450	2756
Nombre de courriers de sensibilisation aux éleveurs	200	48	280	760	50	525	507	680	3050
Nombre d'articles parus dans la presse départementale	1	1	1	2	1	1	0	3	10
Nombre d'articles parus dans le bulletin du GDS	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Nombre d'appels téléphoniques de sensibilisation aux éleveurs	15	17	280	17	30	60	0	0	419
Visites de sensibilisation à des éleveurs					7	3			10

3.3 Engagement des élevages

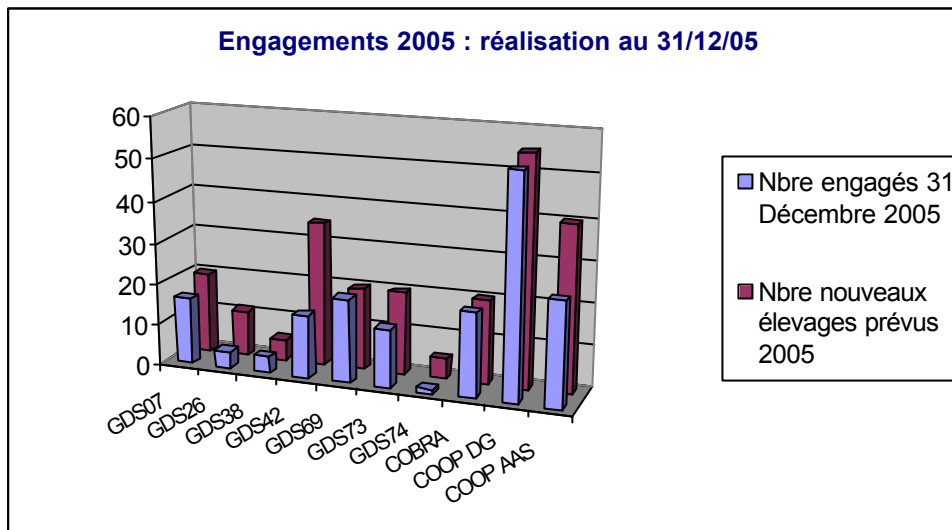
173 nouveaux élevages se sont engagés en 2005 sur les 231 prévus, soit 74%. La progression des engagements depuis le début du programme et la courbe de tendance sont données dans la figure 1. La courbe de tendance indique un plafonnement progressif des engagements, malgré les démarches de sensibilisation et les sollicitations des GDS et des OP.

Fig. 1 : Progression de l'engagement des élevages en 2004 et 2005 et courbe de tendance (polynomial)



La réalisation des objectifs d'engagement de 2005 varie de 20 à 100% suivant les organismes chargés du suivi. Elle est donnée dans la figure 2 Deux des organismes, l'ensemble Coopérative COBRA – GDS de l'Ain et le GDS du Rhône ont atteint totalement les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

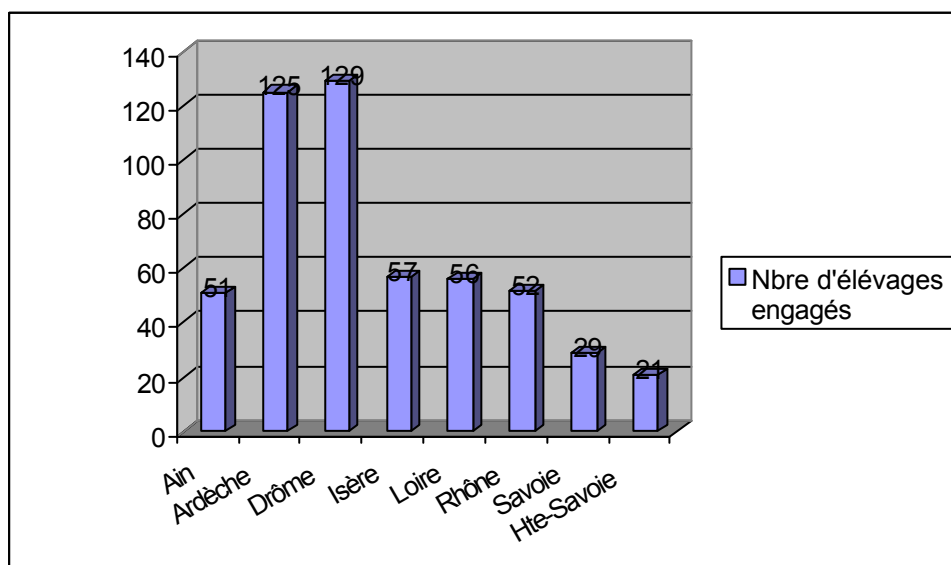
Fig. 2 : Engagement de nouveaux élevages en 2005 par structure de suivi, comparaison avec les prévisions



Les 173 nouveaux élevages portent le total des élevages engagés à 520, soit 17,6% **des 2949 élevages de la région** éligibles à la prime à la brebis et à la chèvre (PBC – source OFIVAL, résultats provisoires 2005). Ils totalisent 109 620 brebis, à comparer avec les 311 493 brebis des élevages éligibles à la PBC, soit plus de 35%. Si l'on y ajoute les 20200 brebis des élevages de sélection adhérents au programme national, **c'est désormais 41,6% du cheptel de la région qui est engagé dans la sélection de la résistance génétique des béliers aux maladies à prion.**

La figure 3 donne le nombre d'élevages engagés dans chaque département

Figure 3 : Nombre par départements des élevages engagés dans le programme au 31/12/2005



A ce jour, les élevages engagés regroupent 2507 béliers. Le nombre de béliers actifs présents dans les élevages de Rhône-Alpes n'est pas exactement connu. Une estimation moyenne d'un bélier pour 50 brebis donne 6200 béliers. Si elle est exacte, les élevages engagés dans le programme représentent 40 % des béliers de la région. Si l'on y ajoute les 1250 béliers des élevages adhérents aux bases de sélection, la proportion des béliers de la région engagés dans une démarche de sélection de la résistance aux EST atteint 60 %.

La proportion que représentent les élevages engagés et leurs brebis est aussi un indicateur de pénétration du programme. En ce qui concerne l'objectif de sécurité de la production, c'est aussi l'indicateur le plus intéressant puisqu'il est directement relié aux agneaux produits. La proportion des élevages et des brebis concernés par le programme dans chaque département est donnée dans les figures 4 et 5.

Les élevages engagés vont de 10 à 27% suivant les départements, 3 d'entre eux dépassant 20% des élevages. L'hétérogénéité est équivalente si l'on considère la proportion du cheptel départemental ayant adhéré au programme (15 à 53% des brebis). 5 des 8 départements dépassent 30% de brebis engagées. L'Ain atteint 53%.

Figure 4 : Pourcentage d'élevages engagés dans chaque département au 31/12/2005

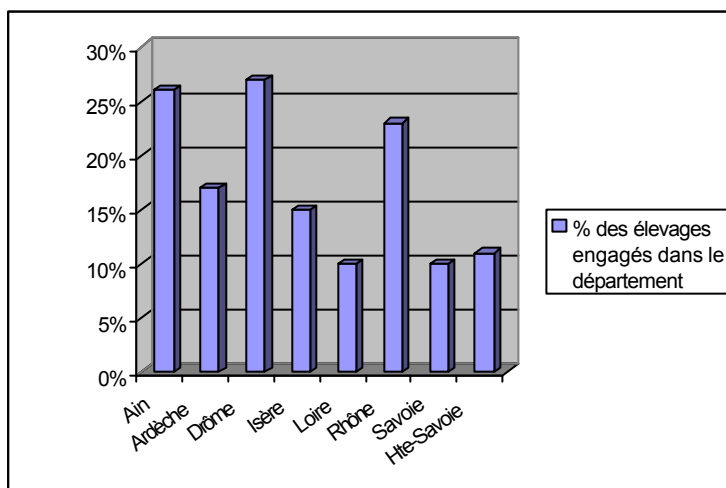
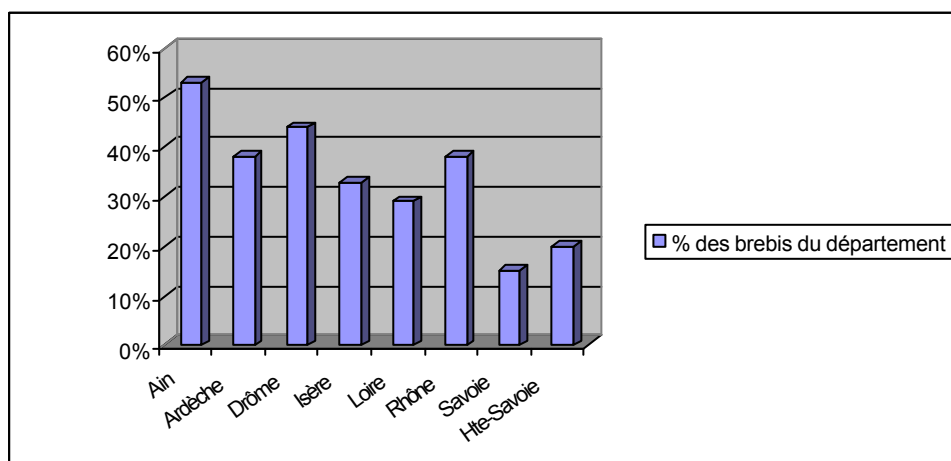


Figure 5 : Proportion des brebis des élevages engagés dans le cheptel de chaque département au 31/12/05



Le programme touche une proportion plus importante de brebis présentes que d'élevages. C'est dire que ce sont plutôt des élevages de taille supérieure à la moyenne qui sont concernés. La taille moyenne des troupeaux de Rhône-Alpes est de 106 brebis. Celle de troupeaux engagés dans le programme est du double : 210 brebis. La tendance mise en évidence en 2004 se confirme : **Les éleveurs les plus « professionnels », ceux dont le revenu dépend le plus de l'élevage ovin et**

qui produisent globalement le plus d'agneaux, sont ceux qui s'engagent le plus dans le génotypage. Néanmoins, si l'élevage engagé le plus important compte 1100 brebis, le programme compte aussi plusieurs éleveurs qui n'en ont que 5.

3.4 Génotypage

Les opérations de génotypage occupent une place centrale dans le programme. Elles permettent de détecter les béliers qui transmettent des allèles de résistance à la tremblante et à l'ESB et, en même temps, de détecter ceux qui transmettent des allèles de sensibilité.

3.4.1 Progression des opérations de génotypage

La succession des opérations à réaliser est la suivante :

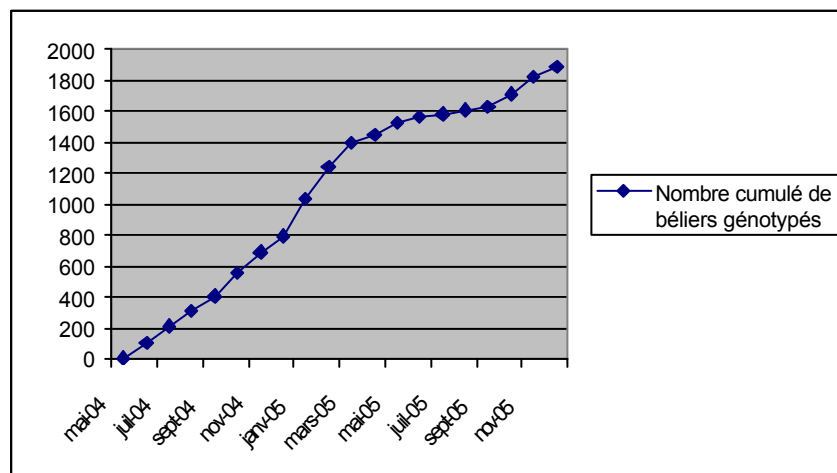
- La visite d'engagement – inventaire permet de vérifier l'identification des béliers. Dans le cadre du programme, l'identification va au-delà des exigences réglementaires. Elle doit être pérennisée et, à cet effet, chaque oreille doit porter un des repères admis par la réglementation : soit un tatouage, soit deux repères plastiques identiques (« médailles »). En 2005, 212 visites d'inventaire ont été effectuées dans 204 élevages, certains éleveurs ayant fait tester leurs béliers en plusieurs fois (cas des multiplicateurs)
- Lorsque l'identification est complète, l'éleveur prend contact avec un vétérinaire qui procède aux prélèvements de sang sur les béliers et les expédie au laboratoire. Le prélèvement par l'éleveur lui-même n'est pas admis dans le cadre du programme. En effet, la recherche d'un niveau de preuve élevé pour les résultats d'analyse et les attestations correspondantes a orienté vers un prélèvement par un tiers engageant sa signature.
- Dans le mois de la réception, le laboratoire réalise les analyses et expédie les résultats.

D'une manière générale, l'ensemble de ces opérations, dont une bonne partie est indispensable à la sécurisation des résultats obtenus, s'échelonne souvent sur plus de deux mois.

308 des 520 élevages engagés ont eu des résultats de génotypage en 2005. En tout 1095 béliers ont été génotypés au cours de l'année, ce qui porte à 1889 le nombre de béliers génotypés dans le cadre du programme. A ce jour, le nombre de béliers de génotype connu dans les élevages engagés est de 2335 et 525 élevages engagés ont au moins un bélier de génotype connu.

La figure 6 donne la progression des opérations de génotypage depuis le début du programme. Les paliers correspondent aux saisons de pâturage ou de mise à la reproduction, où les béliers sont moins accessibles.

Fig. 6 : Progression des génotypages (Total cumulé, à la fin de chaque mois, des béliers génotypés depuis le début du programme)



3.4.2 Résultats du génotypage

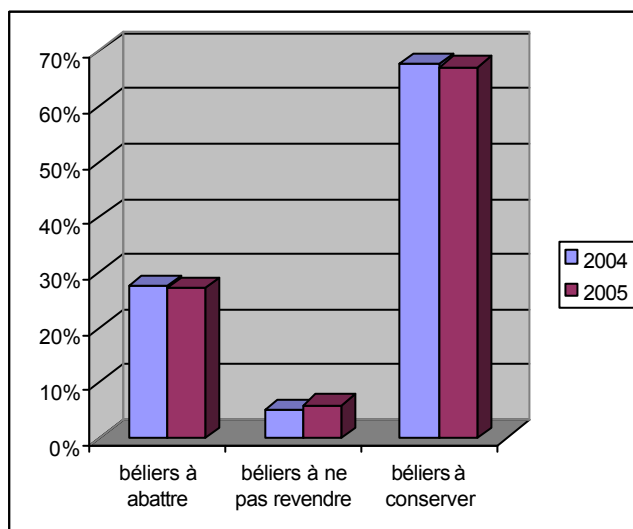
Pour une meilleure lisibilité, les 25 génotypes possibles sont répartis en 5 catégories :

- **TTR** = Transmet Toujours de la **Résistance** : il s'agit des homozygotes ARR/ARR.
- **TR** = Transmet une fois sur deux de la **Résistance** : un allèle ARR et un autre allèle, sauf VRQ
- **S** = peut transmettre de la **Sensibilité** : ni allèle ARR, ni allèle VRQ et non homozygote ARQ/ARQ
- **TS** = peut Transmettre un gène de **Sensibilité** élevée : un allèle VRQ ou homozygote ARQ/ARQ (ces derniers sont les plus sensibles à l'ESB).
- **TTS** = Transmet Toujours un gène de **Sensibilité** élevée : VRQ/VRQ

Les 1095 génotypes obtenus en 2005 se répartissent de la façon suivante : 6 TTS (0,5 %), 303 TS (27,5%), 67 S (6%), 401 TR (37%) et 318 TTR (29%). **Ces résultats confirment l'évaluation de la situation dans la région telle qu'elle avait pu être déduite des résultats de 2004. Elle est à la fois meilleure et moins bonne que ce qui était attendu au vu des résultats d'autres régions. Meilleure parce que la proportion de béliers transmetteurs de résistance (TTR et TR) est élevée : respectivement 29 et 37%, soit les deux tiers. Meilleure également parce que le génotype le plus sensible (TTS) est très rare : 0,5%. Moins bonne parce que la sensibilité moyenne (S) est peu représentée (6%) alors que les béliers TS sont nombreux (27,5%).**

Dans le cadre du programme, les éleveurs se sont engagés à conserver en priorité les béliers TTR et TR, à ne pas revendre pour l'élevage les béliers S et à abattre les béliers TS et TTS. **Il se confirme donc que la proportion de béliers à abattre avec une aide de la Région Rhône-Alpes est de 28%, contre 10% initialement prévus.** La comparaison des résultats de 2004 et de 2005 est donnée dans la figure 7.

Fig. 7 : % de béliers par type de devenir dans le cadre du programme régional (à abattre, à ne pas revendre sauf pour l'abattoir, à conserver). Comparaison des résultats de 2004 et de 2005



3.5 Abattages et repeuplement

3.5.1 Appui technique aux éleveurs : visite de compte rendu de génotypage

Lorsque le laboratoire a réalisé les analyses, il en envoie les résultats à l'éleveur, au vétérinaire qui a fait les prélèvements et au GDS. Ce dernier transmet les résultats au technicien chargé du suivi de l'élevage, ce qui déclenche sa seconde visite.

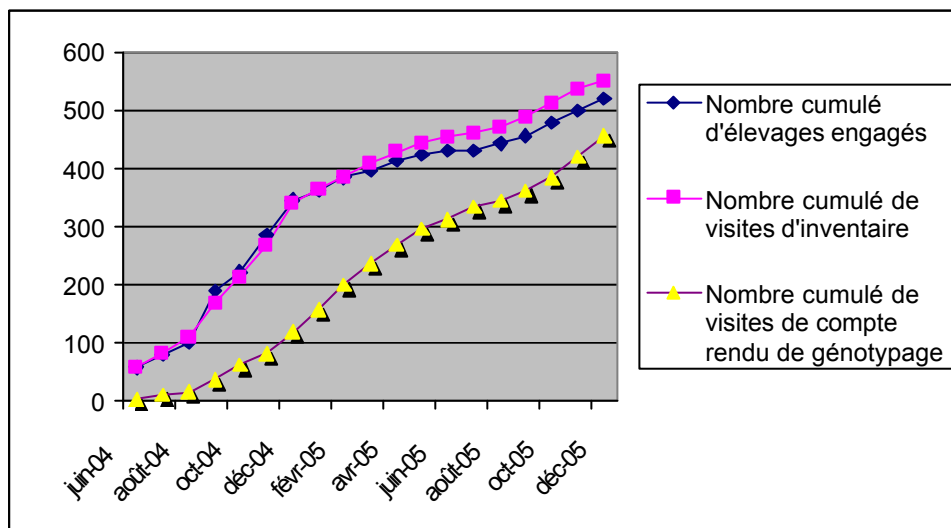
Au cours de celle-ci, le technicien commente les résultats du génotypage à l'éleveur. Il lui indique quels béliers doivent être conservés et quels béliers sont à abattre. Ensemble, ils définissent une stratégie d'élimination des béliers à abattre, compatible avec la conduite de l'élevage et avec les possibilités de trouver des mâles résistants pour repeupler.

Le délai d'abattage est de 3 mois pour les béliers TTS et d'un an pour les béliers TS. Ces délais peuvent être raccourcis. Mais le technicien a la possibilité de les allonger lorsqu'il y a de nombreux béliers à abattre dans l'élevage ou lorsqu'il est difficile de se procurer des béliers résistants dans une race qui en compte peu. La décision du technicien doit être motivée et le comité de pilotage départemental ou la FRGDS peuvent s'y opposer.

Les conclusions de la visite sont consignées dans un compte rendu spécifique établi en deux exemplaires, un pour l'éleveur et l'autre pour le technicien. Ce dernier envoie copie au GDS. Le compte rendu comporte également des consignes à l'éleveur sur les justificatifs à envoyer au GDS pour constituer le dossier de demande d'aide financière.

En 2005, 337 visites de compte rendu ont été effectuées dans 319 élevages. La progression de l'appui technique (engagement, inventaire, compte rendu) est donnée dans la figure 8. Si l'écart a eu tendance à se creuser entre les inventaires et les comptes rendus à la fin de 2004 et au début de 2005, le retard a été comblé et les progressions sont redevenues parallèles en fin d'année.

Fig. 8 : Progression de l'appui technique (nombres cumulés d'engagements, de visites d'inventaire et de visites de compte rendu de génotypage depuis le début du programme).



3.5.2 Edition des attestations

Le GDS édite des attestations de génotype résistant et des formulaires d'attestations à remplir par l'abattoir lorsque l'abattage a eu lieu. Ces attestations sont remises à l'éleveur par le technicien au cours de la seconde visite ou lui sont envoyées ultérieurement. Ces documents sont nécessaires au traçage des béliers résistants ou à abattre. 722 attestations de génotypes favorables et 291 attestations d'abattage ont été éditées en 2005.

3.5.3 Abattage

372 béliers TTS ou TS appartenant à 194 élevages ont été abattus en 2005. Tous ont été abattus dans les délais prescrits, notamment les TTS dont le délai est le plus court (3 mois).

Après une stabilisation en Octobre et Novembre 2004, liée à la difficulté à réformer des béliers pendant la période de la lutte d'automne, le rythme des abattages s'était accéléré en Décembre. Ce

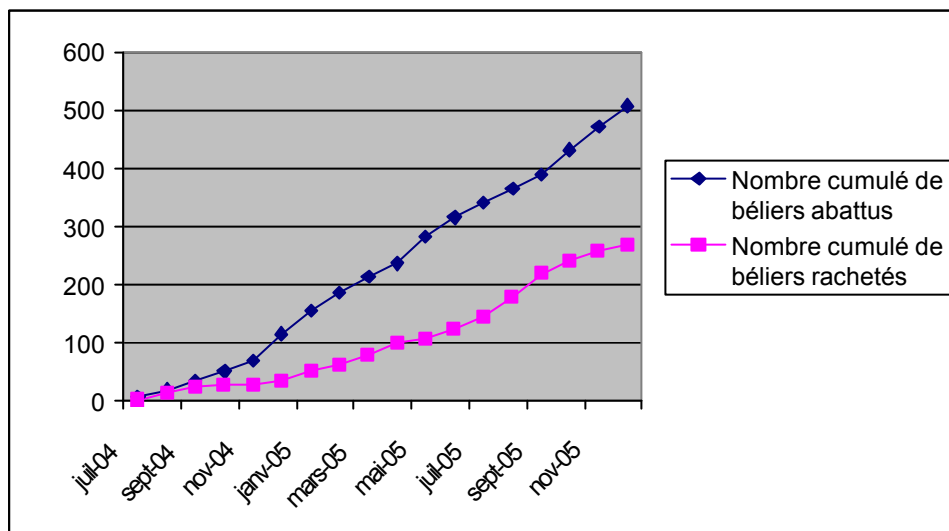
rythme s'est maintenu tout au long de l'année 2005 (cf. Fig. 9 ci-dessous). Au total, à la fin de 2005, 507 béliers avaient été abattus dans le cadre du programme.

3.5.4 Repeuplement

233 béliers transmetteurs de résistance ont pu être rachetés en 2005 par 131 élevages pour remplacer des béliers transmetteurs de sensibilité abattus. Leur génotype est TR pour 6 d'entre eux, TTR pour les 24 autres, soit 4/5 de mâles transmettant toujours un niveau de résistance élevée. La progression du repeuplement est plus lente que celle des abattages (cf. Fig. 9 ci-dessous), ce qui témoigne des difficultés que rencontrent certains éleveurs à se procurer des béliers résistants dans certaines races.

Il convient de souligner que la majorité des béliers acquis pour le repeuplement sont inscrits au livre généalogique. Ainsi, le présent programme participe à l'amélioration génétique du cheptel de Rhône-Alpes sur un plan plus général que celui de la résistance à la tremblante.

Fig 9 : Progression comparée des abattages et du repeuplement (Total cumulé, à la fin de chaque mois, des béliers abattus et achetés depuis le début du programme)



3.6 Gestion de la base de données

Le module de gestion technique de la base de données comprend, principalement, une table des élevages, une table des béliers et une table des événements (visites, ...). Les données sont saisies par les GDS départementaux. Le suivi des enregistrements et un contrôle de cohérence sont exercés régulièrement par la FRGDS. A ce jour, la base contient plus de 65 000 données concernant 566 élevages et 3108 béliers, soit le double de l'an dernier à la même époque. Il s'y ajoute la saisie et le traitement des données financières, qui permettent d'assurer le lien entre la gestion technique et celle des subventions aux éleveurs et aux organisations.

Le transfert de fichiers aux laboratoires, la réception en retour des fichiers de résultats d'analyse, et l'édition des attestations de génotypage favorable ou d'abattage mentionnés plus haut entrent également dans les tâches de gestion de la base de données.

Le temps passé à la gestion de la base de données par les GDS départementaux est assez conséquent (81,5 jours, au total). Néanmoins, s'agissant d'une démarche axée sur la traçabilité des béliers et de leur génétique, cela paraît indispensable pour assurer un niveau de qualité adéquat.

3.7 Animation et coordination du programme

3.7.1 Dans les départements

Elle est confiée aux GDS. Ils assurent la coordination locale de la mise en œuvre du programme et la liaison avec l'ensemble des instances intéressées. Celles-ci sont représentées au sein des comités de pilotage départementaux que les GDS sont chargés de réunir. Ces comités se sont formellement réunis au moins une fois en 2005 dans 4 départements. Dans la Drôme le comité s'est réuni 2 fois et dans le Rhône 3 fois. Ailleurs, les lignes directrices ayant été arrêtées en 2004, les contacts ont plutôt eu lieu au niveau des techniciens. **Il se confirme que ces rencontres, ainsi que les contacts plus informels occasionnés par la mise en œuvre du programme ont créé une dynamique nouvelle et structurante de coopération entre les organisations de la filière ovine et celles du sanitaire.** Cette dynamique est soutenue par les organisations régionales concernées (GIE ovin et FRGDS).

Une autre tâche dévolue aux animateurs départementaux est le recueil des justificatifs financiers des éleveurs, leur vérification et leur validation avant envoi à la FRGDS pour un second contrôle. Etant donné le nombre de documents à collecter et à traiter (2 à 3 factures acquittées par série de génotypage, 1 attestation d'abattage et éventuellement d'inscription au livre généalogique de la race pour chaque bélier abattu, 1 facture acquittée et 1 attestation de génotypage par bélier racheté), cette tâche occupe souvent un temps important dans l'animation.

3.7.2 Au niveau de la région

L'animation et la coordination régionales sont assurées par le vétérinaire directeur de la FRGDS en collaboration avec le directeur du GIE ovin.

Les objectifs sont, notamment, d'obtenir l'homogénéité et la conformité au programme et aux règles des financeurs

- des interventions en élevage (10 organismes intervenants : 7 Groupements de Défense Sanitaire et 3 Organisations de Producteurs)
- de la gestion dans les départements (8 GDS gestionnaires départementaux)

en s'appuyant sur le GIE Ovin pour la coordination des OP.

Les tâches remplies en 2005 ont été les suivantes :

- Le suivi du programme
 - Suivi de l'avancement des 10 organismes chargés des actions de terrain (7 GDS et 3 OP). Relances. Appui à leurs techniciens (dont réunion régionale de coordination du 28/9/2005), réponse aux questions, aide dans les cas difficiles, arbitrages.
 - Réunion du comité de pilotage (16/9/2005) : préparation, convocation, animation, compte rendu
 - Contacts avec les financeurs. Comptes rendus technique et financier de l'année de programme 2004. Préparation et dépôt des dossiers de demande d'aide pour l'année de programme 2005
 - Interface entre les GDS gestionnaires et les deux laboratoires de la région réalisant les analyses.
- La coordination de la base de données informatique
 - Suivi du fonctionnement du logiciel et de la correction des bogues
 - Accompagnement des gestionnaires départementaux (dont réunion du 28/09), formation à distance de nouveaux gestionnaires (renouvellements de personnel) grâce à l'interactivité permise par la base de données.
 - Suivi des saisies sur la base de donnée par les gestionnaires départementaux et correction des erreurs
- Communication, information et sensibilisation
 - Diffusion aux organismes partenaires de la seconde plaquette 4 pages produite à la fin de 2004 et destinée aux éleveurs.
 - Production et diffusion d'un court jeu de transparents de sensibilisation à utiliser lors des réunions d'information des éleveurs sur la nouvelle identification ovine.
 - Diffusion des rapports technique et financier 2004 aux partenaires.
 - Réalisation d'une version résumée du rapport technique 2004 et diffusion aux Directeurs départementaux des services vétérinaires.

- Contacts avec les organisations nationales et information (France UPRA Sélection et FNGDSB)
- Participation à un travail de recherche de l'INRA sur la réception par les éleveurs des programmes régionaux de lutte contre la tremblante (entretien)
- La veille technique, scientifique et réglementaire
 - Suivi d'une revue de presse internationale télématique quotidienne dédiée aux maladies à prion. Textes réglementaires nationaux et communautaires. Avis des agences d'évaluation Française et Européenne. Les EST des petits ruminants restent un sujet scientifique en pleine évolution. Il est donc nécessaire de pouvoir évaluer en continu la pertinence du programme. A titre d'exemple, quelques évènements de l'année 2005 doivent être cités : la confirmation officielle d'un cas d'ESB chez une chèvre de notre région abattue en 2002 ; la transmission directe de l'ESB expérimentale de la brebis à l'agneau prouvée sur le génotype le plus sensible ; la découverte de protéines prion de tremblante dans la mamelle de brebis de type sensible ; la confirmation par l'AFSSA et par les instances de l'Union Européenne de l'intérêt de la sélection de la résistance génétique dans la prévention des EST ovines.
- La gestion des aides financières
 - Fin de la réception, du contrôle et du traitement des justificatifs financiers des éleveurs et des organisations de l'année de programme 2004. Début de la réception, du contrôle et du traitement des justificatifs financiers des éleveurs et des organisations de l'année de programme 2005.
 - Demande des soldes de subventions 2004. Demande des acomptes de subventions 2005. Paiement des aides 2004.

3.8 Synthèse des résultats techniques

Le tableau 3 résume les données exposées plus haut.

Tableau 3 : Actions techniques et résultats obtenus en 2005

Engagement des élevages	
Nombre d'élevages engagés en 2005	173
Nombre de femelles en âge de reproduire dans ces élevages	33958
Nombre d'élevages engagés depuis le début du programme	520
Nombre de femelles en âge de reproduire dans ces élevages	109620
Nombre total de béliers dans les élevages engagés au 17/05/2006	2507

Appui technique - Suivi des élevages en 2005	
Nombre de visites d'engagement - inventaire	212
Nombre de visites de compte rendu de résultats	337
Nombre d'attestations de bélier "résistant" éditées par les GDS	722
Nombre d'attestations d'abattage éditées par les GDS	291

Génotypage	
Nombre d'élevages ayant génotypé des béliers dans le programme en 2005	308
Nombre de béliers génotypés dans le programme en 2005	1095
Dont nombre de béliers transmettant toujours de la résistance (TTR)	318
Dont nombre de béliers transmettant 1 fois sur 2 de la résistance (TR)	401
Dont nombre de béliers pouvant transmettre de la sensibilité (S)	67
Dont nombre de béliers pouvant transmettre une sensibilité élevée (TS)	303
Dont nombre de béliers transmettant toujours de la sensibilité (TTS)	6
Nombre d'élevages ayant au moins 1 bélier de génotype connu au 17/05/2006	525
Nombre de béliers dont le génotype est connu au 17/05/2006	2335

Abattages et repeuplement en 2005

Nombre d'élevages ayant abattu des béliers dans le cadre du programme	194
Nbre de béliers TS et TTS abattus dans ces élevages	372
Nombre d'élevages ayant repeuplé dans le cadre du programme	131
Nombre de béliers TR ou TTR rachetés dans ces élevages	233

Le tableau 4 compare les réalisations effectives aux hypothèses utilisées dans le cadre des prévisions financières de l'année 2005. Les réalisations s'avèrent proches des prévisions.

Tableau 4 : Comparaison des prévisions et des résultats obtenus en 2005

Actions	Prévisions 2005	Réalisation au 31/12/2005	% de réalisation / prévisions
Nouveaux élevages engagés	231	173	75%
Nombre de béliers génotypés	1180	1095	93%
Nombre de béliers abattus	440	372	85%
Nombre de béliers remplacés	270	233	86%
Nombre de jours d'appui technique	192,6	164,1	85%



4 Conclusions

Les organisations professionnelles agricoles de l'action sanitaire et de l'amont de la filière ovine se sont associées pour proposer un programme de sélection de la résistance génétique à la tremblante et aux maladies ovines à prion. L'objectif est d'accroître la sécurité des consommateurs vis-à-vis d'une éventuelle ESB ovine et de contribuer à protéger la filière d'une crise de confiance potentielle.

Ce programme est proposé à tous les éleveurs volontaires. Il s'agit de tester les béliers afin de déterminer si ils transmettent de la résistance ou de la sensibilité, d'abattre les béliers « sensibles » et de les remplacer par des béliers « résistants ». La mise en place s'est faite progressivement à partir de la fin du premier trimestre 2004.

L'homogénéité des interventions de terrain, la traçabilité des béliers et la qualité des attestations délivrées reposent sur l'application effective de procédures détaillées et sur une base de données informatique centralisée.

Le succès de l'opération n'était pas acquis d'emblée car les éleveurs et leur environnement étaient peu informés de la question. Aussi la campagne de sensibilisation entreprise en 2004, la première de cette importance dans la région sur le sujet, a-t-elle été poursuivie avec une égale intensité en 2005.

173 nouveaux élevages ont adhéré en 2005 (75% des prévisions) ce qui porte le nombre total d'élevages adhérents à 520. La majorité de ces élevages appartiennent à la catégorie dont le revenu dépend le plus du troupeau ovin. Ils représentent 17% des troupeaux de la région, mais regroupent 35% des brebis. En y ajoutant les troupeaux engagés dans le programme national réservé aux sélectionneurs, ce sont désormais 42% des brebis de la région qui sont dans des troupeaux engagés dans la sélection de la résistance génétique des béliers et qui, à terme, produiront des agneaux offrant des garanties sérieuses pour la santé humaine. A ce jour, les élevages engagés regroupent 2507 béliers, soit 40 % des béliers de la région. Si l'on y ajoute les 1250 béliers des élevages adhérents aux bases de sélection, la proportion des béliers engagés dans une démarche de sélection de la résistance aux maladies à prion atteint 60%. L'objectif à atteindre à l'issue de trois ans de programme était de 70%.

Les troupeaux adhérents au programme sont moins susceptibles que les autres de souffrir des conséquences d'une crise sanitaire éventuelle. De ce fait, leur pérennité est mieux assurée, ce qui contribue à préserver des emplois, directs ou induits, le plus souvent dans des zones difficiles et fragiles.

Au titre des retombées positives, il faut également souligner l'émergence, autour de la mise en place et de la réalisation du programme, d'une dynamique de collaboration nouvelle et structurante entre les organisations sanitaires et celles de la filière, tant au niveau des départements que de la région.

Au-delà de ces résultats, plusieurs éléments militent en faveur d'une poursuite du programme en 2006. D'abord, du fait des délais nécessaires à l'achèvement de l'ensemble des opérations du programme, beaucoup d'actions de terrain ne pourront être conduites à leur terme qu'en 2006 pour la majorité des troupeaux engagés en 2005 (abattages, repeuplement et, dans une moindre mesure, génotypage). Egalement, la proportion des béliers « sensibles » détectés dans les élevages est significativement plus élevée que prévu (28% au lieu de 10%). Ensuite, bien que les courbes de tendance indiquent un plafonnement des adhésions, d'autres éleveurs sont prêts à s'engager. Enfin, et surtout, parce que l'interrogation fondamentale sur une ESB naturelle chez des petits ruminants demeure, dans un contexte où, suivant l'avis de l'AFSSA de Mars 2005 «les espèces de petit ruminants représentent actuellement un risque nettement supérieur à celui représenté par les bovins compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur ».

En conclusion, notre projet s'insère dans les politiques communautaires de la façon suivante :

- Il y a des actions de publicité, de communication et d'information à son sujet.
- S'adressant à tous les éleveurs, hommes ou femmes, il participe à la promotion de l'égalité entre eux. Par ailleurs, 7 des intervenants de terrain sur 22 sont des femmes. La proportion sera plus élevée en 2006.

- En contribuant à diminuer l'excrétion de protéines prions dont il vient d'être démontré qu'elles se fixent sur les argiles et dont on sait qu'elles peuvent persister longtemps dans les pâtures, le programme contribue à la protection de l'environnement. D'autre part, en participant au maintien de la filière ovine dans les zones difficiles, des surfaces toujours en herbe et des parcours peuvent ainsi être valorisés.
- Enfin, notre programme concourt à la stabilité et à la pérennité des élevages et donc agit directement sur le maintien des 2950 éleveurs présents en Rhône-Alpes, ainsi qu'au maintien des emplois induits dans la filière (abattoirs, chevillards, ...)

Du point de vue du développement durable dans les actions de la Région Rhône-Alpes, notre programme s'intègre comme suit :

- Maintien d'emplois : Il concourt à la stabilité et à la pérennité des élevages et donc agit directement sur le maintien des 2950 éleveurs présents en Rhône-Alpes, ainsi qu'au maintien des emplois induits dans la filière (abattoirs, chevillards, ...).
- Développement d'activités économiques marchandes : Le programme a contribué à la création de l'activité de génotypage au Laboratoire départemental de la Loire et au renforcement de cette activité dans le Laboratoire de la Savoie.
- Renforcement de l'économie régionale et du système productif local : Contribution à la sécurisation de la filière ovine de Rhône-Alpes vis-à-vis de l'impact des maladies à prion.
- Développement de circuits d'approvisionnement régionaux, valorisation de ressources locales et réduction de la dépendance vis-à-vis de ressources extérieures : en permettant aux éleveurs, notamment par l'habilitation, l'encadrement et le suivi d'élevages multiplicateurs, de disposer dans la région d'un approvisionnement suffisant en béliers transmetteurs de résistance.
- Optimisation et interconnexion des services : Notre programme s'appuie sur les structures existantes de l'action sanitaire et de la filière ovine. Il fonctionne grâce à leur mise en réseau.
- Contribution à la protection de l'environnement, mesures prises pour limiter les impacts négatifs : En contribuant à diminuer l'excrétion de protéines prions dont il vient d'être démontré qu'elles se fixent sur les argiles et dont on sait qu'elles peuvent persister longtemps dans les pâtures. D'autre part, en participant au maintien de la filière ovine dans les zones difficiles, des surfaces toujours en herbe et des parcours peuvent ainsi être valorisés.
- Egalité d'accès : L'adhésion est volontaire et ouverte à tous les éleveurs, alors que le programme national n'est ouvert qu'aux éleveurs des bases de sélection. L'adhésion est indépendante de l'appartenance ou non à une structure économique.
- Réponse aux enjeux sociaux : L'objectif du programme est de contribuer à fournir une denrée saine aux consommateurs, il entend contribuer à la santé publique.
- Renforcement des compétences collectives et individuelles, des savoir-faire locaux : Formation des éleveurs, du personnel technique et des organisations à un enjeux nouveau et à une nouvelle manière de concevoir le choix des reproducteurs et la stratégie du renouvellement du cheptel. Acquisition ou renforcement de compétence du personnel des deux laboratoires de la région qui effectuent les analyses.
- Contribution à l'équilibre du territoire : en contribuant, par la sécurisation de l'activité, au maintien de l'élevage ovin dans les zones difficiles.
- Contribution à l'équilibre social : face à la perspective d'une crise de confiance, prise en compte des craintes actuelles et potentielles des consommateurs.

